



Sujet N°3 – Expression écrite

Exprimer des ses convictions religieuses dans l'espace public, est-ce légitime ?

« Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » (Évangile de Matthieu 28,19) Après sa Résurrection, Jésus envoie ses disciples évangéliser le monde. Cette invitation est-elle compatible avec la vie dans une démocratie laïque ? Exprimer ses convictions religieuses dans l'espace public, est-ce légitime ?

Remettez un texte argumentatif dactylographié de 10 000 signes, espaces compris, avant le 15 janvier 2026.

Une séance de préparation en ligne avec un théologien vous sera bientôt proposée.

Informations pratiques

Merci de bien vouloir vous inscrire via le [lien d'inscription au concours](#), afin que nous puissions vous transmettre toutes les informations pratiques et les ressources d'aide pour la réalisation de votre expression écrite ou artistique.

Même si vous n'êtes pas encore certain(e) de participer, nous vous invitons vivement à vous inscrire dès maintenant.

⚠ Seuls les sujets rendus par des personnes inscrites pourront être pris en compte.

Pour toutes questions, contactez-nous par mail : concourstheologie@icp.fr